



Anthea Estoppey  
Rédactrice en chef

Siégeant au Conseil d'Etat neuchâtelois depuis 2013, Alain Ribaux est l'un des quatre candidats du PLRN au Gouvernement le 18 avril prochain. Par sa « force tranquille », sa « solidité » et son expérience politique, il estime posséder les compétences nécessaires pour veiller aux intérêts du canton en cette période d'instabilité.



En cette période de « dures » restrictions visant à freiner la pandémie de Covid-19, « l'inscription des savoir-faire horlogers sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en décembre dernier a constitué une merveilleuse bulle d'oxygène », estime Alain Ribaux.

« C'est par la force du Conseil d'Etat en place depuis huit ans que je peux me projeter vers un avenir au sein du Gouvernement neuchâtelois. » Elu en 2013, réélu en 2017, Alain Ribaux explique son souhait de poursuivre son mandat à l'exécutif cantonal par une conviction : la puissance de la collégialité. « Une collégialité retrouvée, qui n'existait pas avant 2013, à laquelle je m'inscris avec ma force tranquille et ma solidité, et qui permet de renverser des montagnes. » Au nombre des dossiers qui n'ont pu aboutir « que grâce à cette force » au cours des deux dernières législatures, Alain Ribaux cite sans hésiter le passage à une circonscription unique, la loi sur la police unique et la réforme de la fiscalité.

Avant d'évoquer le bilan de son propre département, il mentionne un souci majeur pour l'avenir, celui des « millions de francs dépensés aujourd'hui mais que le canton ne possède pas. » Alain Ribaux estime que son bagage de responsable des finances de la Ville de Neuchâtel – dont le mandat « a coïncidé avec la seule baisse de sa dette sur plusieurs années depuis des décennies » – est un atout majeur en vue de la consolidation des budgets à venir, au sortir de la pandémie.

### Economies « pertinentes »

A titre d'exemple, sous son impulsion, des économies ont pu intervenir dans le cadre de la réforme des garages de l'Etat. « Auparavant, chaque service achetait les véhicules qui lui étaient nécessaires, sans concerter les autres. Aujourd'hui, sans baisser aucune prestation, cette vision globale permet non seulement des économies, mais également de rentabiliser chaque achat et d'opérer un virage vers le développement durable grâce notamment à l'acquisition de véhicules électriques. »

Autre action aux effets de synergies, et donc d'économies – « mais pas seulement » –, la fusion du Drop-In, de l'hébergement pour personnes dépendantes du Devens et de la Maison de Pontareuse. « Les réunir au sein de la fondation

Addictions Neuchâtel a permis de privilégier une prise en charge ambulatoire, plus en phase avec ce que l'on observe dans le reste de la Suisse et qui prend mieux en compte les parcours de vie des personnes victimes d'addictions », souligne Alain Ribaux. Au final, « mieux et moins cher », donc.

### Avenir

Au chapitre sécurité, le ministre sortant met en avant deux opérations à succès : Litto et Narko. Durant le printemps et l'été 2020, la première a consisté en une « lutte sans relâche contre une importante vague de criminalité de rue » qui a touché le Littoral neuchâtelois. A plus long terme, la seconde vise l'ambition de « ne pas laisser souffler le trafic de rue. Il en va du sentiment de sécurité auquel a droit la population neuchâteloise. »

Quid de la culture et du sport, souffrants en cette période de restrictions ? « Une nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles et de la création artistique, freinée par la pandémie, est néanmoins en bonne voie : elle accompagnera le rebond du secteur, que nous espérons très prochain », se réjouit Alain Ribaux. Très touché également, le milieu du sport « ne doit pas être en reste. Un soutien financier accru est intervenu en décembre dernier et la situation doit être suivie de près. »

Malgré la pandémie, un autre engagement de son département est à bout touchant. Il sera « au profit de gens qui ont été parfois un peu oubliés », les personnes en situation de handicap. En proposant une loi « innovante » sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LIncA), Alain Ribaux et le Conseil d'Etat avec lui, espèrent avancer sur la voie de l'égalité. « Il s'agit de reconnaître que le handicap doit s'apprécier transversalement dans tous les domaines, de l'école au métier exercé en passant par la mobilité et les transports, par exemple. »